Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

En Vaucluse, la vitesse va passer à 84km/h en 2026



Le coup de com' du Conseil départemental de Vaucluse est aussi réussi que ce qu'il a été discret. Ainsi, après l'Eure qui a voté en février dernier le retour aux 90km/h, le Vaucluse sera le 54e département français à revoir la vitesse à la hausse sur le réseau routier dont il a la charge. La mesure devrait être effective à compter du 1er avril de l'année prochaine.

Alors que la vitesse sur les routes secondaires françaises a été abaissée à 80km/h depuis le 1er juillet 2018, les services de l'Etat ont autorisé depuis 2020 les conseils départementaux à relever à nouveau ce seuil à 90km/h. Ainsi, 53 départements hexagonaux sont repassés à ce jour, sous conditions (voir en fin d'article) aux anciennes limitations de vitesse. Dernier en date, celui de l'Eure qui a officiellement voté

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

cette mesure le 7 février 2025 après que son président, Alexandre Rassaërt, ait annoncé son souhait de retrouver l'ancien seuil en octobre 2024. Pour le département normand la mesure entrera en vigueur le 1er janvier 2026. Le temps notamment d'implanter la nouvelle signalisation pour un montant estimé à 200 000€.



Si la vitesse sera de 84km/h en Vaucluse, cette limitation sera portée à 84,1km/h à Orange, 84,5km/h à Bollène et 84,8km/h à l'Isle-sur-la-Sorgue. Crédit : Devisocom

Une bonne affaire pour le département…
Pour le Vaucluse, cela faisait longtemps que le Conseil départemental réfléchissait à un retour sur les anciennes limitations de vitesse, surtout depuis qu'une majorité de départements ont enclenché la marche arrière. Cependant, le coût de l'opération constituait jusqu'alors un véritable frein à cette décision en raison de son prix, particulièrement en cette période de restrictions budgétaires pour les collectivités locales. En effet, le coût de pose d'un panneau est compris entre 200 et 250€ environ. Néanmoins, la vigilance des agents vauclusiens en charge des routes du département leur a permis de dénicher une vente flash sur le site le bon coin-coin dédié aux bonnes affaires pour les collectivités locales. Il faut dire qu'à 84€ les 100 panneaux l'offre est alléchante, rendant ainsi la démarche, qui sera effective le 1er avril 2026, quasiment gratuite.

… et un sacré coup de com'
Profitant de l'aubaine, l'administration départementale s'est donc engouffrée dans l'opération. Flairant également le bon coup de com', le Département a aussi pris une décision inédite : « rien ne nous oblige à augmenter la vitesse jusqu'à 90 km/h. Nous sommes dans le département 84 alors la vitesse sera portée à 84km/h. Comme cela tout le monde est content : ceux qui veulent aller plus vite et ceux qui souhaitent que l'on roule à des vitesses raisonnables sur nos routes. » C'est vrai que la différence de vitesse est minime alors que le coup marketing est une vraie réussite.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025



Pour les gendarmes de Vaucluse, les contrôles de vitesse seront différents selon les communes où ils seront réalisés. Crédit : gendarmerie nationale

Les communes montent au créneau

Toutefois, l'initiative départementale a suscité une certaine 'jalousie' de la part des communes de Vaucluse.

« Pourquoi le Département serait le seul à bénéficier de ce coup de com' ?, s'interroge la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue. Nous, notre code postal ce n'est pas 84 000 mais 84 800. Alors nous voulons que la limitation de vitesse soit fixée 84,8 km/h sur les portions de routes départementales situées sur notre commune. »

Un vœu exaucé par le Département qui s'est engagé à installer des panneaux de limitation en fonction des du code postal des principales villes de Vaucluse.

Ainsi, ces limitations vont être portées à 84,1km/h à Orange, 84,2km/h à Carpentras, 84,3km/h à Cavaillon, 84,4km/h à Apt, 84,5km/h à Bollène, 84,6km/h à Valréas et 84,7km/h à Sorgues. Pour sa part, Avignon (84 000) restera aligné sur le reste des autres routes du département.

Avec son code postal 84 170 la ville de Monteux a bien tenté le coup des 84,17km/h mais ce sont les forces de l'ordre qui ont mis 'le holà' à cette décentralisation des limitations de vitesse. « Nos appareils de contrôle ne permettent pas de mesurer au 100e », explique la gendarmerie de Vaucluse.

En attendant, le trajet Avignon, Sorgues, Orange risque de constituer un sacré casse-tête pour les

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

automobilistes vauclusiens : 84 km/h, 84,7km/h puis 84,1km/h…



Le Gard ambitionne de devenir la plus grande ‘zone 30’ au monde. Crédit : DR

Un modèle pour les autres départements français ?
En tout cas, l’initiative vauclusienne semble déjà inspirer d’autres départements. Si pour le territoire de Belfort (90), le retour au 90km/h raisonne comme une évidence, le Gard y voit surtout une belle opération de ‘greenwashing’ si chère aux élus de la rive droite de Rhône : « En passant à 30km/h sur l’ensemble du Gard, le département deviendra plus grande zone 30 d’Europe, voir du monde » se félicite-t-on déjà côté gardois. Pas sûr pourtant que cet enthousiasme soit entièrement partagé par les usagers locaux de la route.
Dans les Bouches-du-Rhône, les automobilistes semblent davantage résignés. « Rouler à 13 km/h sur les départementales ce sera toujours plus vite que de circuler à Marseille… »

George Abitbol

Quels sont critères pour augmenter la vitesse sur une route départementale ?
Attention cependant, toutes les portions de routes départementales de Vaucluse ne sont pas concernées par cette décision. En effet, seules celles intégrant les critères de la loi d’orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019 sont éligibles.
Ainsi, pour augmenter la vitesse, les tronçons concernés doivent faire au moins 10 km de long. Par ailleurs, ces voies ne doivent pas non plus comporter d’intersections avec un tourne-à-gauche, d’arrêts de transport en commun, de croisements avec des chemins de randonnée, de traversées de hameaux, de

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

circulation d'engins agricoles et d'obstacles en bord de route. Au final, sur les 2 330 kilomètres du réseau départemental, seuls 84 kilomètres seront finalement concernés par cette mesure.